



### **De grosses manœuvres en cours pour la libération de Jean Pierre Amougou Belinga.**

Les informations concordantes font état de ce que les mesures sont en train d'être prises pour élargir Jean Pierre Amougou Belinga, poursuivi pour « complicité de torture » dans le meurtre du journaliste Martinez Zogo.

Le tribunal militaire a rejeté la demande de liberté provisoire de Jean Pierre Amougou Belinga. Mais les avocats de l'homme d'affaires, patron de Vision 4 et Télé Sud, ont fait appel en saisissant la Cour d'appel du Centre.

Jean Pierre Amougou Belinga est donc attendu à la Cour d'appel du Centre ce jour, où il pourrait être mis en liberté conditionnée.

**Affaire à suivre...**